



**PRÉFET
DE LA HAUTE-
CORSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**La Haute-Corse placée en vigilance Orange pour le phénomène « vent »
samedi 02 décembre 2023 de 06h00 à 22h00
Interdiction temporaire de l'emploi du feu samedi 02 décembre de 6h00 à
22h00**

Bastia, le 01/12/2023

Météo France a diffusé une vigilance météorologique de niveau Orange pour le paramètre « Vent » pour la Haute-Corse le samedi 02 décembre 2023 de 06h00 à 22h00 au plus tôt.

Le vent d'ouest devient très vite tempétueux en fin de nuit et matinée sur le littoral de la Balagne, avec des rafales vers 110 à 140 km/h, la région du cap Corse (rafales 160-180 km/h) et assez généralement en montagne, notamment le secteur du Fium Orbo où les plus fortes rafales (130 km/h) s'abattront déjà jusque dans les villages autour de 400-500 m d'altitude.

Le vent se renforce encore vers la mi-journée et s'annonce très violent samedi après-midi et jusqu'en soirée. La région de Bastia sera concernée par des rafales de 100 à 130 km/h, les déferlements gagneront les plaines et la côte orientale, notamment au sud d'Aléria avec des rafales de 120 à 150 km/h. Au Cap Corse et vers Sagro, sur son relief, les rafales atteindront 160 à 190 km/h.

Les prévisions des services de Météo France ont conduit la préfecture de la Haute-Corse, à prendre un arrêté d'interdiction temporaire d'emploi du feu à compter du samedi 2 décembre 2023 06h00 au samedi 2 décembre 2023 22h00 sur l'ensemble du département de la Haute-Corse.

Compte-tenu du niveau de dessèchement sur certaines parties du territoire, cette situation est susceptible de créer un important risque d'incendie.

L'emploi du feu est interdit pour toute personne y compris les propriétaires et les occupants des terrains du chef de leurs propriétaires.

Le non-respect de l'interdiction d'emploi du feu peut engager la responsabilité civile de l'auteur. Les peines d'amende applicables peuvent aller jusqu'à 100 000€ et à des peines d'emprisonnement.

Direction du cabinet

Tél. : 06 77 23 24 10 – 07 86 35 55 47

Mél. : pref-communication@haute-corse.gouv.fr
Communication interministérielle

Rond point du Maréchal de Hautecloque
20401 Bastia CEDEX

La préfecture de la Haute-Corse appelle la population à la plus grande vigilance et rappelle les consignes de prudence :

- Limiter les déplacements et se mettre à l'abri
- Arrêter toute activité de plein air
- En ville, être vigilant face aux chutes possibles d'objets divers
- Sur la route, limiter sa vitesse
- Respecter les consignes données par les services de sécurité
- Éviter les promenades en forêt et sur le littoral
- Ne pas prendre la mer et stopper toute activité nautique
- Protéger sa maison et les biens exposés au vent
- Ne pas intervenir sur les toitures et ne toucher en aucun cas aux fils électriques tombés au sol
- Se mettre à l'écoute de la station de radio France Bleu RCFM et France 3 Corse Via Stella
- S'informer de l'évolution de l'épisode :
 - Soit en appelant le service vigilance météo au 05 67 22 95 00
 - Soit en se connectant au site <http://vigilance.meteofrance.com>